

GRANDES CULTURES EN AGRO-ÉCOLOGIE

- **INFORMATIONS / AGENDA**
- **VALORISER ÉCONOMIQUEMENT L'AMÉLIORATION DE SON EMPREINTE CARBONE**
- **RETOUR SUR QUELQUES POINTS DE LA FORMATION « DES TRAITEMENTS EFFICACES AVEC LA PULVERISATION BAS VOLUME »**

Informations / Agenda

- **Formation : Passeport vers la "Haute Valeur Environnementale" (HVE) (1 jr + 1/2 journée). Toutes filières.** 8 et 15 février 2022 - 8 et 15 mars 2022.
[Téléchargez le programme et la fiche d'inscription](#)

- **Mardi pour produire le 18 janvier 2022 : Produire du colza opportuniste : passer du couvert à la culture !**
De 10h à 12h sur la plateforme de Bexianis à Montbeton.
[Invitation et programme à télécharger](#)

- **31 Janvier 2022 : Nouvelle date réunion d'information PAC 2023-2027**
14h à la chambre d'agriculture (salle des sessions)
Inscription obligatoire et passe sanitaire demandé.
[Invitation et programme à télécharger](#)

Retrouvez tout l'agenda sur le [site de la chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne](#)

Ou

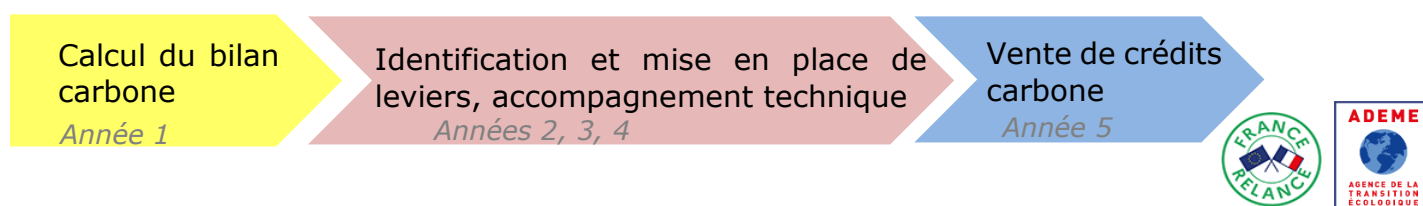


Suivez nos actualités sur la page Facebook de la chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne

Le Label Bas Carbone, quèsaco ?

La Stratégie Nationale Bas Carbone française a fixé pour objectifs la neutralité carbone à horizon 2050. Pour y parvenir, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a créé le Label Bas Carbone (*lien vers la page du ministère : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-label-bas-carbone>*) pour inciter la mise en place de **démarches de progrès bas carbone**. Le Label Bas Carbone constitue un cadre de certification des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de séquestration carbone pour permettre la valorisation économique (=la vente des crédits carbone) **sur une période de 5 ans**. Il concerne des projets d'additionnalité dans la réduction des émissions de GES et dans le stockage de carbone: c'est-à-dire aller au-delà de la réglementation et de la pratique courante (changements de pratiques, l'introduction de nouvelles technologies, des changements de systèmes ou toute autre action permettant d'accélérer la transition bas-carbone). Il s'agit d'un dispositif **complémentaire aux aides publiques**.

La méthode Label Bas Carbone Grandes cultures (*lien PDF*) a été validée par le ministère récemment et permettra la **vente de crédits carbone dès 2022, au prix minimum de 30€ la tonne de carbone**.



Dispositif « Bon diagnostic carbone » : financement à 90%

Dans le cadre du Plan de relance, jusqu'à fin 2022 les agriculteurs ayant une date d'affiliation à la MSA postérieure au 29 janvier 2016, installés sous forme sociétaire ou individuelle peuvent bénéficier d'un **accompagnement individualisé** pour la mise en place de démarches bas carbone **financé à 90%**. Cet accompagnement est la première étape pour s'engager ensuite dans un projet du Label Bas Carbone et pouvoir ainsi vendre des crédits carbone.

Comment la Chambre d'agriculture vous accompagne ?

Réalisation des diagnostics carbone, identification des leviers d'action et co-construction du plan d'action, accompagnement technique et administratif pour s'engager dans des projets du Label Bas Carbone.

Renseignez-vous auprès de la Chambre d'Agriculture : Colette Copin 07.87.04.31.29
Céline Guillemain 06.77.57.87.11

Retour sur quelques points de la formation « des traitements efficace avec la pulvérisation bas volume »

Formation sur « la technique du bas volume » à la chambre d'agriculture avec l'intervention de Vincent Franquet [AGRI-CONSEIL](#).

Que signifie le bas volume ? On commence à parler de bas volume lorsque l'on réalise des traitements à des volumes compris entre 80 et 30 l/ha. Réduire les volumes de bouillie permet de diminuer les coûts, les temps de traitements et l'impact négatif sur l'environnement. Mais cette technique demande d'avoir une très bonne qualité de traitement.

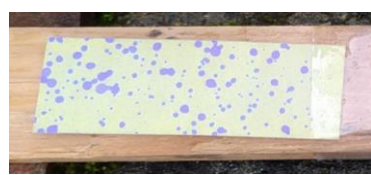
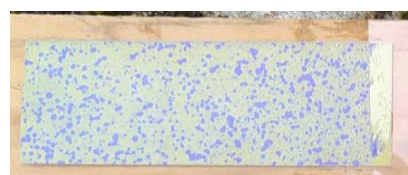
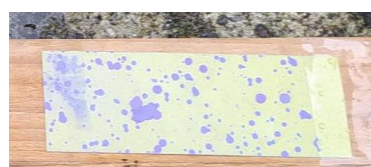
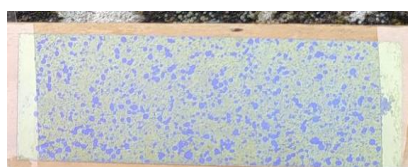
Les facteurs de réussite d'un traitement

- **Les conditions climatiques** : Elles conditionnent en grande partie l'efficacité du traitement, en particulier pour les herbicides. L'hygrométrie (surtout pour les produits foliaires), humidité du sol (primordiale pour les herbicides racinaires)

	Avant le traitement	Pendant le traitement	Après le traitement
Sécheresse	Création de cires par la plante : Imperméabilité	Evaporation du produit.	Diminution de la systémie.
Humidité et Rosée	Perméabilité.	Perméabilité de la matière active soluble dans l'eau : -Si faible = Rétention -Si forte : ruissèlement.	Ouverture des stomates entraînent un flux de sève = système des produits après la plante
Température froide	Production de cires variable selon les espèces	Diminution de la perméabilité et de l'absorption.	Diminution de la systémie.
vent	Entraîne la dessiccation ce qui augmente la sensibilité des plantes et donc le risque de phytotoxicité	Entraîne la dévire, l'évaporation des fines gouttes, la turbulence et le positionnement des feuilles.	

- **L'état du matériel** : entretien du pulvé et des buses
- **La vitesse de pulvérisation**
- **La pression** : doit être constante.
- **Le type de buses** : la qualité des buses se juge en fonction de la taille, du nombre de gouttes et de leur répartition.

Nous avons fait des tests de pulvérisation avec du papier hydrosensible (avec différents types de buses et pressions !) les résultats sont évocateurs.



➔ Pour savoir si votre pulvérisation est efficace une seule chose à faire : un test avec du papier hydrosensible !

L'utilisation d'adjuvants




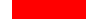
Les adjuvants facilitent la performance des produits phytosanitaires et peuvent diminuer leurs effets néfastes (ruissellement, dérive...).

- Ils permettent d'augmenter la rétention et l'étalement des gouttes à la surface de la feuille.
- Ils permettent une la pénétration plus rapide et plus importante.
- Ils maintiennent une atmosphère humide à la surface de la feuille afin de limiter le dessèchement trop rapide de la bouillie.
- Il existe différents types d'adjuvants : les mouillants ou tensioactifs, les huiles et les sulfates.

Effets des adjuvants sur la pulvérisation

	Rétention (anti rebond)	Etalement	Pénétration	Qualité de pulvérisation Limite la dérive	Qualité de bouillie	Réduction lessivage
Héliosol				Mention	Anti-mousse	
Sticman						
Silwet L-77				Mention		
LI 700					Acidifiant	
Surf 2000 / Alcyone						
Biofix				Bouchage des buses avec le soufre		
Genamin T200 BM						
Cantor						
Agral Maxx						

Source : Agriconseil

 Très bon
 Bon
 Moyen
 Pas d'effet ou insuffisant

Le gain de temps : permet de pouvoir traiter un maximum de surface dans des conditions optimales !

Temps de traitement nécessaire pour 25 ha (7 passages avec un pulvérisateur de 28m de large à 12km/h)

	Traditionnel (150l/ha)	Bas volume (60 l/ha)
Nombre de cuves	2 cuves	1 cuve
Temps pour le plein du pulvé	30 min	15 min
Temps de route	60 min	30 min
Temps de rinçage-repliage	20 min	10 min
Temps de Pulvérisation	70 min	70 min
Temps par passage *	3h	2h05
Temps Total	21 h	14h35
Temps à l'hectare	50 min/ha	35 min/ha
Gain total par rapport au traitement traditionnel	-	6h25

*Temps par passage = plein du pulvé + temps de route + rinçage-repliage + temps de pulvérisation



Chambre d'agriculture 82
 130 av. Marcel Unal
 82017 MONTAUBAN CEDEX
accuei82@agri82.fr
 Tél. : 05 63 63 30 25
 Fax : 05 63 66 14 07
www.agri82.fr

